

L'institution universitaire en Fransaskoisie : un exemple de la diversité culturelle cosmopolite dans l'Ouest canadien

Michael Poplyansky

Volume 11, Number 2, Fall 2024

Les universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie : rôles, missions et ancrage territorial

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115111ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1115111ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université de l'Ontario français (UOF)

ISSN

2562-914X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poplyansky, M. (2024). L'institution universitaire en Fransaskoisie : un exemple de la diversité culturelle cosmopolite dans l'Ouest canadien. *Enjeux et société*, 11(2), 25–48. <https://doi.org/10.7202/1115111ar>

Article abstract

À la suite de Joseph-Yvon Thériault, de Michel Bock et de François-Olivier Dorais, entre autres, nous proposons de nous interroger sur la mission de l'« université » en contexte francophone minoritaire. Nous nous intéressons à une des communautés les plus marginalisées au sein de la francophonie canadienne : la communauté fransaskoise. Nous présenterons d'abord, en guise de première partie, un bref rappel chronologique de l'histoire de l'institution universitaire en Fransaskoisie. Par la suite, nous analyserons les programmes qui y ont été développés. Depuis plus d'un siècle, les fransaskois ont pu maintenir une présence au niveau universitaire, même si l'enseignement était certes limité à quelques disciplines. Par ailleurs, l'institution universitaire a toujours eu un fort pouvoir symbolique. Dans la troisième partie de cet article, en nous basant sur des archives institutionnelles ainsi que sur des sources médiatiques, nous montrerons que si l'université fransaskoise s'inscrivait jadis dans le récit national canadien-français, elle se veut, depuis les années 2000, partie prenante d'une « diversité cosmopolite » postnationale.

© Enjeux et société, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



L'institution universitaire en Fransaskoisie : un exemple de la diversité culturelle cosmopolite dans l'Ouest canadien

Michael Poplyansky
Université de Regina

Résumé

À la suite de Joseph-Yvon Thériault, de Michel Bock et de François-Olivier Dorais, entre autres, nous proposons de nous interroger sur la mission de l'« université » en contexte francophone minoritaire. Nous nous intéressons à une des communautés les plus marginalisées au sein de la francophonie canadienne : la communauté fransaskoise. Nous présenterons d'abord, en guise de première partie, un bref rappel chronologique de l'histoire de l'institution universitaire en Fransaskoisie. Par la suite, nous analyserons les programmes qui y ont été développés. Depuis plus d'un siècle, les fransaskois ont pu maintenir une présence au niveau universitaire, même si l'enseignement était certes limité à quelques disciplines. Par ailleurs, l'institution universitaire a toujours eu un fort pouvoir symbolique. Dans la troisième partie de cet article, en nous basant sur des archives institutionnelles ainsi que sur des sources médiatiques, nous montrerons que si l'université fransaskoise s'inscrivait jadis dans le récit national canadien-français, elle se veut, depuis les années 2000, partie prenante d'une « diversité cosmopolite » postnationale.

Mots clés : histoire de l'éducation, histoire de la Fransaskoisie, construction identitaire

Introduction

Presque toutes les communautés francophones du Canada cherchent à développer leur propre institution universitaire (Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, 2024). Celle-ci doit offrir une formation générale et des compétences professionnelles de même que proposer un milieu fertile au déploiement de la « personnalité culturelle » de la communauté



dans laquelle elle s'inscrit (Thériault, 2007). Ainsi, de plus en plus de chercheurs s'intéressent au rôle de l'université en Ontario français (Bock et Dorais, 2016 ; Dupuis, 2021) ou en Acadie (Thériault, 2007), mais le développement de l'institution universitaire en Fransaskoisie depuis la Révolution tranquille des années 1960 se trouve encore passablement négligé.

Après un bref rappel chronologique, nous proposons donc d'en faire l'analyse, et ce à deux niveaux. D'abord, nous cherchons à évaluer son rôle en tant qu'institution d'enseignement et de formation. Quels programmes y ont été proposés ? Qu'est-ce qui explique leurs succès ou (dans certains cas) leurs échecs ? Par la suite, nous considérerons l'institution universitaire comme un outil de construction identitaire. Nous décrirons la « communauté imaginée » (Anderson, 1983) fransaskoise telle que mise de l'avant par l'institution universitaire et tenterons d'expliquer certaines évolutions discursives qui se sont manifestées au cours des cinquante dernières années.

Ces interrogations découlent de la littérature existante consacrée aux universités dans les communautés minoritaires du Canada. Il y a plusieurs années, le sociologue Joseph-Yvon Thériault (2007) a livré une analyse de la mission de l'Université de Moncton qui demeure pertinente. Thériault conclut que, comme l'Université de Moncton demeure une des deux universités francophones en Acadie – et la seule à avoir de nombreux programmes professionnels –, elle est « condamnée à ne pas choisir entre l'université comme lieu culturel et l'université utilitaire [...] entre l'université acadienne et l'université en Acadie » (p. 212). Une formation plus classique en arts et sciences ne peut qu'être accompagnée de formations professionnelles bien développées. « Les programmes [de l'Université de Moncton] doivent refléter les aspirations des [gens] qui iront ailleurs, en anglais s'il le faut, pour réaliser leurs aspirations individuelles si elle ne peut leur offrir ces services » (p. 223), rappelle-t-il. En même temps, l'Université doit tenter de faire en sorte que « ces énergies personnelles soient partiellement canalisées vers le développement des communautés [acadiennes] » (p. 223). Ainsi, il faut qu'elle « s'intéresse à l'environnement d'ici, à l'industrie d'ici, à la culture d'ici » (p. 223). Enfin, Thériault met en garde contre la tentation « de compenser la faiblesse du nombre de francophones par l'ouverture toute grande à la population anglophone » (p. 226) ou par le recrutement démesuré de francophones provenant de l'extérieur de l'Acadie. Cela pourrait constituer un « succès pour l'université et un lamentable échec pour la communauté » (p. 226). « Qui aurait alors la tâche d'offrir à la population



francophone du Nouveau-Brunswick un milieu universitaire accessible en français, ouvert sur le milieu ? » (p. 227), s'interroge-t-il.

Un questionnement similaire a lieu en Ontario français, où le modèle d'universités « bilingues » a été largement privilégié jusqu'à la décennie 2010 (Dupuis, 2021, p. 71). Dans une étude publiée quelques années avant l'ouverture de l'Université de l'Ontario français (UOF) à Toronto, les historiens Michel Bock et François Olivier Dorais (2016) se demandent si

l'absence [...] d'une université pleinement française en Ontario et la persistance du bilinguisme institutionnel [...] traduisent une incertitude existentielle en Ontario français, qui hésiterait à se représenter et à s'institutionnaliser comme une entité autonome et autoréférentielle, comme un authentique sujet politique, autrement dit, possédant sa propre historicité et libre de choisir son propre avenir (p. 126).

En plus des « fractures régionales » – la majorité des partisans d'une université française en Ontario « étaient du Nord », tandis que les francophones de l'Est étaient encore attachés à l'Université d'Ottawa où le bilinguisme pouvait être considéré, au moins jusqu'aux années 1970, comme étant à « domination française » (p. 185) –, les « divergences de vues sur les fins mêmes de l'Ontario français » (p. 186) empêchèrent, jusqu'à tout récemment, la création d'une université francophone dans la province.

Il importe de rappeler que malgré la mobilisation importante en faveur de l'Université de l'Ontario français à Toronto (Lord, 2021), ce projet n'a jamais réellement fait consensus parmi les francophones de la province. Par exemple, le politologue François Charbonneau (2017) s'insurge contre le choix de Toronto comme ville devant accueillir la nouvelle institution. Peut-être, reconnaît-il, que « l'avenir de la francophonie ontarienne se trouve à Toronto », mais il n'en demeure pas moins que cette hypothèse est basée sur des « projections de croissance démographique qui s'expliquent entièrement par l'afflux migratoire ». Charbonneau reprend à son compte les inquiétudes articulées par Joseph-Yvon Thériault quant à une trop grande dépendance aux étudiants venant de l'extérieur de la communauté historique que l'université est censée servir. Selon lui, le fait d'ouvrir l'UOF à Toronto sous-entend que « les immigrants qui ne sont pas encore ici sont en quelque sorte plus « franco-ontariens » que les Franco-Ontariens



des deux régions historiques où la langue française se transmet depuis des générations ». Ainsi, il recommande plutôt « de créer une grande université franco-ontarienne sur la base d'une scission à l'amiable de l'Université d'Ottawa, à laquelle s'[ajouteraient] des campus semi-autonomes, mais complémentaires dans le Nord et le Sud ». L'éventuelle mise en réseau de l'UOF torontois, de l'Université de Sudbury et de l'Université de Hearst pourrait marquer une réalisation partielle de ce projet (Cayouette, 2022), mais sans l'apport de l'Université d'Ottawa, ce réseau ne fournirait sûrement pas la gamme des programmes professionnels désirés par les jeunes francophones de l'Ontario.

Comme nous l'avons déjà précisé, les études sur l'institution universitaire en Saskatchewan demeurent quasi inexistantes. Mentionnons néanmoins le petit livre commémoratif publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de la présence française à l'Université de Regina (Poplyansky et Yoh, 2018). Dans le présent article, nous entendons développer certaines réflexions qui y sont introduites. Nous concluons qu'étant donné les réalités démographiques, où les francophones de langue maternelle forment environ 1,5 % de la population saskatchewanaise¹, il est impossible pour une institution universitaire francophone située dans la province de répondre aux aspirations énoncées par des chercheurs (militants?) comme Thériault ou Charbonneau. La démographie fait en sorte que toute institution universitaire francophone en Saskatchewan est irrévocablement dépendante à la fois des anglophones (notamment des finissants des écoles d'immersion) et des nouveaux arrivants dans la province. Cela n'empêche pas nécessairement le développement d'un éventail de plus en plus grand de programmes professionnels. En revanche, la démographie impose à l'institution universitaire de proposer une définition « cosmopolite » de la Fransaskoisie. Pour reprendre Thériault (2007), une vision cosmopolite préfère exalter « le métissage, l'hybridation culturelle, l'heureux mélange et brassage de cultures » (p. 156) au lieu de valoriser les frontières historiques entre des communautés distinctes. L'usage de l'expression *francophones de langue maternelle anglaise*, popularisée par deux anciens administrateurs de l'Université de Regina – Peter Dorrington et Dominique Sarny (2010, p. 7) – témoigne parfaitement de cet esprit cosmopolite. Bien que cette vision ne soit plus ouvertement contestée au sein du réseau institutionnel fransaskois, elle peut quand même susciter certaines inquiétudes. Par conséquent, nous verrons qu'il n'est pas rare que certains membres du réseau institutionnel critiquent « leur »



institution universitaire, prétendant qu'elle ne répond pas à ce qu'ils perçoivent comme étant les authentiques besoins de leur communauté.

Sur le plan méthodologique, cette recherche est surtout basée sur le dépouillement des archives des différentes institutions francophones qui se sont succédé à l'Université de Regina depuis 1968. Il s'agit notamment des archives du Centre d'études bilingues et de l'Institut de formation linguistique². L'histoire de ces institutions révèle des problématiques auxquelles La Cité universitaire francophone (la faculté francophone de l'Université de Regina) est toujours confrontée. Toutes ces institutions avaient comme mandat de servir à la fois les francophones de langue maternelle et les anglophones cherchant à apprendre une deuxième langue. Le dépouillement des archives permet de saisir la façon dont les administrateurs de même que certains membres de la communauté francophone entendaient répondre à cette « double mission », ainsi que leur vision plus large de la Fransaskoisie et, éventuellement, du « Canada français ». Afin de mieux apprécier les perceptions du réseau institutionnel fransaskois par rapport à ce qui était aussi censé être « leur » institution universitaire, nous avons aussi dépouillé les journaux locaux, notamment le *Regina Leader Post* et le journal communautaire francophone *L'Eau vive*. Notons que même si ce dernier n'est pas directement contrôlé par l'organisme porte-parole fransaskois – l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) et, après 1999, l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) –, il demeure néanmoins un organe privilégié pour ceux qui y sont impliqués (Poplyansky et Etommy, 2021).

1. Un rappel chronologique

Formée initialement de Métis, la communauté francophone de la Saskatchewan est surtout composée, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, d'immigrants canadiens-français ou européens (Dorrington et Sarny, 2014 ; Dubois, 2014). Après les événements de 1885³, les Métis évoluent séparément des autres francophones qui ont tendance à s'identifier en tant que Canadiens français ou Franco-Canadiens. Ce n'est qu'en 1972 que les francophones de la Saskatchewan commencent à utiliser le terme *Fransaskois*, à la suite d'un concours organisé par *L'Eau vive* (Roussel-Beaulieu, 2005). Au début du vingtième siècle, la seule institution d'enseignement universitaire francophone en Saskatchewan est le Collège Mathieu de Gravelbourg, fondé par les Oblats en 1918. Grâce à



une entente avec l'Université d'Ottawa, il peut octroyer des baccalauréats ès arts. Toutefois, à partir des années 1960, les Oblats commencent à douter de la survie du Collège et, dès 1965, ils entrent en pourparlers avec ce qui était à l'époque le campus de Regina de l'Université de la Saskatchewan⁴ dans l'espoir d'y fonder un collège universitaire autonome (Poplyansky et Yoh, 2018).

En 1968, le Collège Mathieu cesse donc d'offrir une formation universitaire, se limitant au programme secondaire⁵. La même année, le Centre d'études bilingues (CEB) est créé sur le campus de Regina. Il coordonne les mentions bilingues pour les étudiants du baccalauréat ès arts et du baccalauréat en éducation, dont les diplômés doivent avoir suivi au moins 40 % de leurs cours en français. Cependant, le Centre dépend d'autres facultés pour l'offre des cours crédités et de l'embauche des professeurs, dont la présence est nécessaire afin de permettre aux étudiants de compléter lesdits programmes. Le Centre d'études bilingues offre aussi des cours de français langue seconde non crédités (c'est-à-dire la formation continue), organise des activités sociales et coordonne certains projets de recherche autour de la langue et de la culture française en Saskatchewan, financés surtout par des bailleurs de fonds externes, notamment le Secrétariat d'État (Poplyansky et Yoh, 2018).

Le CEB demeure donc une institution très modeste. Et contrairement à l'Université de l'Alberta, qui avait conclu une entente formelle avec les Oblats au moment du transfert du Collège Saint-Jean en 1976, obligeant l'Université à lui attribuer un plein statut facultaire, l'Université de Regina n'a pas d'obligation légale de développer sa programmation en français. Vingt ans après sa fondation, la demi-victoire dans la cause *Mercurie*⁶ semble offrir un certain espoir aux francophones de la Saskatchewan (Denis, 1994). Grâce à une entente avec le gouvernement fédéral, 10 millions de dollars sont attribués à la construction d'un édifice indépendant à l'Université de Regina : le Language Institute Building (LIB), doté notamment de résidences ainsi que d'une cafétéria. Devant être surtout utilisées par des étudiants qui suivent des cours en français à l'Université de Regina, ces dernières installations sont censées favoriser une ambiance francophone sur le campus (Poplyansky et Yoh, 2018). Surtout, le LIB abrite une nouvelle entité : l'Institut de formation linguistique (IFL), qui remplace le Centre d'études bilingues (CEB). Le mandat de l'Institut inclut non seulement l'enseignement des cours de français, mais aussi de



langues internationales, ce qui pose problème pour plusieurs représentants de la communauté francosaskoise (Institut de formation linguistique. Le fédéral approuve le financement, 1989; O'Connor, 1989).

Le mandat de l'Institut de formation linguistique sera alors révisé en 2003. Le nom de l'établissement est remplacé par l'Institut français (IF). Toutefois, l'IF n'a pas de statut facultaire et se limite à l'offre de cours non crédités. Grâce aux Plans d'action quinquennaux pour les langues officielles de Patrimoine canadien, l'Institut peut néanmoins élargir son champ d'action, notamment à travers la création du Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM), qui subventionne des projets de recherche portant sur la Fransaskoisie, organise des colloques et propose diverses conférences. Ses activités sont menées en partenariat avec le réseau institutionnel francosaskois, notamment avec l'ACF (Poplyansky et Yoh, 2018).

Enfin, en 2015, à la suite d'un effort de lobbying important de la part de l'ACF, l'Université de Regina crée La Cité universitaire francophone, qui est censée avoir un statut équivalent à toutes les autres facultés sur le campus (Poplyansky et Yoh, 2018). Le Département de français, jadis associé à la Faculté des arts, y est intégré ; il change aussi de nom pour devenir le Programme d'études francophones et interculturelles (le PÉFI). Le PÉFI regroupe des professeurs spécialisés en plusieurs disciplines dont l'histoire, la sociolinguistique et la traduction, ainsi que des instructeurs de français langue seconde à temps plein. Jusqu'à maintenant, il s'agit du seul département au sein de La Cité. Cette dernière demeure surtout une faculté de service, soutenant certains programmes professionnels à l'Université de Regina, notamment le programme bilingue de sciences infirmières et le baccalauréat en éducation française.

La figure 1 ci-dessous montre l'évolution des institutions francophones à l'Université de Regina depuis la fin de la formation universitaire offerte au Collège Mathieu.

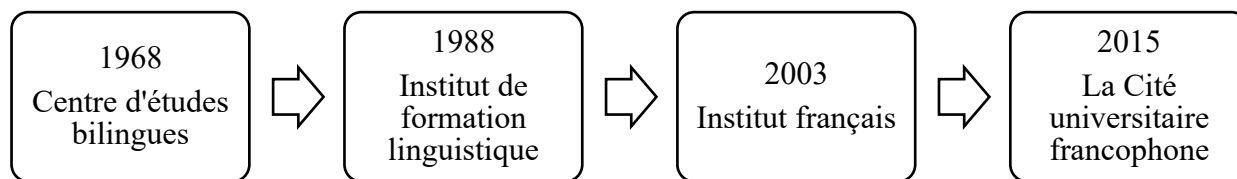


Figure 1

Chronologie des institutions francophones à l'Université de Regina

2. L'offre de programmes universitaires en français à l'Université de Regina

Plus de cinquante ans après la création d'une institution universitaire francophone à Regina, l'offre de cours et de programmes demeure toujours assez mince. Mais ce n'est pas par manque d'ambition. Dès les années 1970, la direction du Centre d'études bilingues tente de convaincre la haute administration universitaire de lancer des programmes bilingues de journalisme ou d'administration (Wilhelm, 1977). Ces efforts se soldent par des échecs. Le nombre potentiel d'étudiants ne le justifierait pas et il serait difficile de trouver des professeurs bilingues.

Dans les décennies suivantes, d'autres initiatives sont lancées, notamment le programme de baccalauréat en études franco-canadiennes. Il s'agit de proposer une formation interdisciplinaire « dans le but de donner aux étudiants une connaissance approfondie de la dimension historique, linguistique, sociale, politique, économique et esthétique du fait français au Canada » (Institut de formation linguistique, 1992). Ce programme est néanmoins confronté à plusieurs défis, notamment le manque d'inscriptions, et il est officiellement aboli en 2013 (Radio-Canada, 2013).

Un nombre limité de programmes professionnels, notamment les sciences de l'éducation, connaissent plus de succès. Rappelons que dès 1968, le Centre d'études bilingues coordonne l'octroi de baccalauréats en éducation bilingues. La demande croissante de professeurs capables d'enseigner en français fait en sorte que l'Université de Regina crée en 1983 le programme du baccalauréat en éducation française, qui est encore très actif de nos jours (Poplyansky et Yoh, 2018). Ce programme est géré par la Faculté d'éducation (anglophone). Néanmoins, les étudiants qui y sont inscrits doivent suivre des cours en français à la Faculté d'éducation ainsi qu'au Département de français, rebaptisé en 2015 sous le nom de Programme d'études francophones et interculturelles. En outre, grâce à une entente avec l'Université Laval, les étudiants du baccalauréat



en éducation française doivent obligatoirement aller y passer une année universitaire, notamment pour perfectionner leurs compétences en français (Pilote et Joncas, 2016).

Par ailleurs, depuis le début des années 2000, les institutions postsecondaires à travers le Canada s'engagent dans la formation de professionnels de la santé capables de s'exprimer en français. La Faculté des sciences infirmières de l'Université de Regina offre depuis 2019 un programme bilingue, avec une cohorte d'environ dix étudiants par année. Même si le nombre de diplômés bilingues en sciences infirmières demeure encore très bas, il est possible qu'un programme similaire soit éventuellement lancé en travail social.

Enfin, mentionnons l'enseignement du français langue seconde qui est, depuis 1968, le véritable moteur de l'institution universitaire en Fransaskoisie. La majorité des étudiants qui suivent des cours en français à l'Université de Regina sont diplômés d'écoles anglophones (Gaudet, 2023). Il ne pourrait pas en être autrement étant donné le contexte démolinguistique saskatchewanais. D'ailleurs, la moitié des professeurs à temps plein au programme d'études francophones et interculturelles demeurent toujours uniquement affectés à des cours de langue.

L'Université de Regina n'a donc jamais réussi à répondre pleinement aux besoins d'un grand nombre de jeunes fransaskois⁷. Les représentants du réseau institutionnel désirent toujours une université pouvant offrir une gamme de programmes et de formations professionnelles en français en Saskatchewan. L'écart entre le « rêve » et la « réalité » est donc un thème récurrent dans les articles médiatiques traitant de la présence institutionnelle francophone à l'Université de Regina. C'était particulièrement évident au moment de la transition entre le CEB et l'IFL. Les leaders de la communauté fransaskoise avaient alors de grands espoirs à la suite de la cause *Mercurie* et du financement fédéral octroyé à l'Université de Regina pour la consolidation du fait français sur le campus. Toutefois, ces espoirs ont été déçus. Croyant que l'IFL ne représente pas un engagement suffisant envers la communauté francophone de la Saskatchewan, l'ACFC refuse même de faire des nominations au conseil aviseur devant superviser la mise en place de la nouvelle institution.

Ce qui est proposé par l'Université n'est pas très différent de ce qui existe déjà. Ça sert à quoi de mettre beaucoup d'effort dans quelque chose qui ne reflète pas nos besoins -



si c'est juste pour enseigner le français langue seconde et le japonais?⁸ [traduction libre] (Dubé, dans O'Connor, 1989, p. A5)

Michel Dubé, directeur du secteur « éducation » à l'Association culturelle franco-canadienne, se pose la question dans le *Regina Leader Post*. Dans *L'Eau vive*, le président de l'ACFC, Rupert Baudais, est encore plus cinglant : il déclare que son organisme pouvait oublier « le dossier de l'Institut car celui-ci n'était qu'une façon pour l'Université de Regina de s'approprier des fonds destinés aux francophones pour se construire un nouvel édifice » (Baudais, cité dans *Institut de formation linguistique. Le fédéral approuve le financement*, 1989, p. 5).

Au lieu de s'associer à l'IFL, l'ACFC, le Conseil culturel fransaskois, la Commission des écoles⁹ et le Collège Mathieu (1989) soumettent un mémoire au Secrétariat d'État appelant à la création d'un collège universitaire fransaskois associé au Collège Mathieu. À la base du mémoire se trouve le postulat qu'il est important de ne pas confondre

les institutions d'enseignement en français qui doivent répondre aux besoins des fransaskois et celles des anglophones désireux d'apprendre une deuxième langue; les besoins de ces derniers étant déjà satisfaits en grande partie par [...] la création [...] de l'Institut de formation linguistique, lequel prévoit offrir certaines possibilités concernant l'enseignement du français, mais globalement de façon non suffisante (p. 4).

Les auteurs du mémoire ne se laissent pas intimider par le manque apparent d'étudiants pour une éventuelle institution universitaire francophone autonome. Il est « impératif de ne pas attendre la demande, mais de la créer » (p. 5), concluent-ils.

Ce mémoire est le résultat de plusieurs années de concertation. Initialement, même *L'Eau vive* reconnaît qu'un « programme « universitaire » est de très grande envergure et qu'il demande beaucoup d'expertise, coûtant des sommes exorbitantes » (*Nouvelle vocation pour le Collège Mathieu*, 1984, p. 3). L'éditorialiste Pierre Brault (1984), demeure néanmoins optimiste :

[...] continuons allègrement cette concertation [entre organismes fransaskois] qui nous permettra d'être encore plus forts dans nos revendications et employons-nous à



convaincre ceux qui ne le sont pas encore. La seule planche de salut pour les Fransasksois est un système d'éducation bien à eux (p. 4).

Au tournant des années 1990, toutefois, le projet d'une institution universitaire fransaskoise associé au Collège Mathieu ne se concrétise pas. Comme le note le chroniqueur Dale Eisler (1989) dans le *Regina Leader Post*, « comme d'habitude, le [nombre de francophones] est tellement réduit, qu'ils doivent accepter ce qu'on leur offre ou se contenter de rien »¹⁰ [traduction libre] (p. A4). L'Université de Regina tente de rassurer la communauté francophone en acceptant de financer une étude menée par la firme de consultants ontarienne ACORD sur les besoins des fransaskois en matière d'éducation postsecondaire. Tout en invitant les fransaskois à considérer l'Institut de formation linguistique comme leur « principale structure de livraison d'enseignement au palier universitaire » (Association des consultants en organisation, recherche et développement, 1990, p.45), l'étude ne débouche pas sur un changement dans le mandat de l'IFL (Poplyansky et Yoh, 2018).

Le rêve d'une institution universitaire francophone autonome en Saskatchewan pouvant offrir une variété de cours et de programmes ne meurt pas rapidement. En 1994, Albert Dubé (le père de Michel et ancien directeur et président de l'ACFC) appelle à la création d'un conseil provincial qui

aurait pour tâche de définir les attentes et besoins de la communauté francophone et francophile en matière d'éducation postsecondaire, tant au niveau universitaire et collégial, qu'au niveau technique. Il devra ensuite faire des recommandations aux instances gouvernementales, universitaires et aux conseils scolaires fransaskois (Dubé, 1994, p. 4).

En guise de première étape, Dubé recommande au Collège Mathieu de commencer à offrir des cours correspondant à une première année universitaire. Cette proposition ne connaît pas de suite ; ceux qui cherchent une éducation universitaire française en Saskatchewan doivent toujours se contenter des programmes limités offerts par l'Université de Regina.



Comme le montre le tableau 1, il demeure difficile de fournir une variété de programmes professionnels à La Cité, mais des progrès demeurent possibles. Entre autres, il se peut que l'offre puisse s'élargir grâce à des partenariats avec d'autres institutions. Par exemple, La Cité universitaire francophone propose désormais une formation préparatoire, composée de cours déjà offerts par le PÉFI, menant à une admission directe à la faculté de droit à l'Université d'Ottawa (La Cité universitaire francophone, s. d.b). Il reste à voir si cette initiative passera l'épreuve du temps.

Tableau 1

Formations de premier cycle offertes en français à l'Université de Regina

Année de lancement	Nom du programme
1968	Grades avec mentions bilingues
1983	Baccalauréat en éducation française
2015	Baccalauréat en études francophones et interculturelles ¹¹
2019	Baccalauréat bilingue en sciences infirmières
2021	Formation préparatoire en droit (en partenariat avec l'Université d'Ottawa)

3. L'université et la communauté imaginée fransaskoise

Malgré ses limites en ce qui a trait aux cours et aux programmes, l'institution universitaire a toujours joué un rôle clé dans la construction d'une identité communautaire fransaskoise. Étant donné l'absence de liens ethniques entre les francophones de la Saskatchewan, le caractère « construit » ou « imaginé » de la solidarité communautaire (Anderson, 1983) est d'autant plus important, et l'institution universitaire est appelée à y contribuer.

Dans les années 1970 et au début des années 1980, le Centre d'études bilingues s'inscrit dans le récit du Canada comme pacte entre deux peuples fondateurs. Son logo (voir la figure 2) en est une parfaite illustration.



Figure 2

Logo du Centre d'études bilingues (1971) (source : Fonds Centre d'études bilingues, Archives de l'Université de Regina)

On y voit clairement la réconciliation souhaitée entre le Canada français et le Canada anglais. Même si un grand nombre d'étudiants du CEB sont anglophones, l'institution se positionne comme leur porte d'entrée vers le « Canada français ». Tant le Québec que la Fransaskoisie y sont associés. Les projets, entamés par le personnel enseignant en partenariat avec le réseau institutionnel fransaskois, cherchant souvent à (re)prendre contact avec le Québec, fournissent un témoignage éloquent du maintien de cette « aire civilisationnelle » commune. Le plus bel exemple est sans doute le projet Saskébec : en 1978, le CEB coordonne une initiative multidisciplinaire impliquant le ministère fédéral des Communications, l'ACFC ainsi que des chercheurs de l'Université de Regina pour assurer pendant quelques jours la communication par satellite entre les villages de Zénon Park et de Baie-Saint-Paul. Comme précisé dans l'énoncé du projet, le but est de déterminer si « un rapport culturel massif en provenance d'un centre québécois est en mesure de freiner l'anglicisation d'une localité isolée des Prairies » (Wilhem, 1976, p. 6). Les villageois célèbrent une messe ensemble – Zénon Park est d'ailleurs décrit comme étant « très pratiquant » (p. 30); les conseillers municipaux des deux villages peuvent échanger, tout comme les artistes et les artisans locaux. Grâce à ce qui était à l'époque une nouvelle technologie, on essaie donc, tant bien que mal, de faire (re)vivre le Canada français.

À l'époque, les fransaskois ne sont d'ailleurs pas complètement fermés au nationalisme québécois. En 1980, l'Association culturelle franco-canadienne (l'organisme porte-parole provincial) appuie même le OUI au référendum sur la souveraineté-association, dans l'espoir que cela pousse le gouvernement provincial à reconnaître des droits à la minorité francophone,



notamment en ce qui a trait à l'éducation scolaire (Behiels, 2004). De son côté, le Centre d'études bilingues accueille plusieurs politiciens péquistes comme conférenciers et utilise la « menace » indépendantiste pour plaider en faveur du développement de ses programmes. Par exemple, quelques mois après la victoire péquiste de novembre 1976, le directeur du CEB, le professeur de littérature comparée Bernard Wilhelm (1977), envoie un mémoire au recteur de l'Université de Régina, Lloyd Barber. Laissant entrevoir la réelle possibilité que le Québec quitte la fédération canadienne, le mémoire s'interroge sur les gestes que l'Université peut poser pour maintenir l'unité nationale. Comme cela a été mentionné antérieurement, la priorité est alors d'intégrer une composante francophone aux programmes d'administration et de journalisme, ce qui permettrait au moins aux diplômés « de lire *Le Devoir* et de comprendre les émissions de Radio-Canada » (Wilhelm, 1977, p. 8) en leur version originale.

Toutefois, comme nous l'avons déjà expliqué, la francisation des programmes de journalisme ou d'administration ne se réalisera pas. L'Université se révèle néanmoins prête à poser des gestes de nature symbolique. En octobre 1979, elle décerne un doctorat honorifique à Roland Pinsonneault, un ancien président de l'ACFC. Dans son discours d'acceptation, il reproche aux anglophones d'avoir violé ce qu'il percevait comme le pacte fondateur du Canada, partout sauf au Québec, et de rappeler à son public que « les fransaskois seraient heureux de pouvoir faire appel à une loi en Saskatchewan, qui leur offrirait autant que la loi 101 accorde aux anglophones »¹² [traduction libre] (Pinsonneault, 1979). Pinsonneault démontre ainsi implicitement sa solidarité avec le gouvernement péquiste et, à l'instar d'autres fransaskois, essaie de profiter de la montée de l'indépendantisme pour acquérir de nouveaux droits pour les francophones de sa province.

Le destin du Québec cesse pourtant d'être un argument pour le développement de la présence francophone à l'Université de Regina. Au moment du deuxième référendum en 1995, l'Institut de formation linguistique (IFL) est confronté à l'austérité budgétaire. Sous l'impulsion du recteur Donald O. Wells, l'IFL est contraint de justifier son existence comme centre d'excellence dans l'enseignement, non seulement du français, mais de langues internationales, ainsi que de l'anglais langue seconde (Conseil permanent de l'Institut de formation linguistique, 1995). Le Canada français fait les frais de la mondialisation. Certes, à l'époque, le réseau institutionnel fransaskois est profondément mal à l'aise avec l'idée de confondre le français et d'autres langues



internationales. Mais le rêve d’avoir une université francophone autonome est encore vivant. Il est loin d’être sûr, toutefois, qu’une telle université fransaskoise aurait cherché à maintenir la continuité avec l’ancien Canada français qui était si visible au CEB dans les années 1970.

En effet, une fois que les francophones de la Saskatchewan retrouvent une institution universitaire bien à eux – l’Institut français en 2003 –, ils ne cherchent pas nécessairement à renouer avec le Québec ou avec la mémoire du Canada français. À l’aube des années 2000, il devient primordial d’imaginer une communauté fransaskoise à laquelle pourraient s’identifier tous les parlants français de la province, que ce soient des individus dont les ancêtres sont venus du Québec ou de l’Europe francophone au début du vingtième siècle, des immigrants récents, notamment d’Afrique francophone, ou encore des diplômés des écoles d’immersion¹³. L’ACF lance alors une Commission sur l’inclusion qui propose une définition très large de *Fransaskois*, intégrant quiconque vit une partie de sa vie en français en Saskatchewan. De nombreuses mesures concrètes – notamment l’organisation d’activités mettant en valeur la « diversité de la francophonie » (p. 15) – sont alors recommandées. L’institution universitaire fransaskoise est un acteur clé dans cette tentative de redéfinition identitaire. Notons, en particulier, que Frédéric Dupré, alors coordonnateur du Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire (CRFM) à l’Institut français, est responsable de la recherche et de la rédaction du rapport final de la Commission sur l’inclusion.

Au début des années 2000, le réseau institutionnel fransaskois cherche aussi à développer des liens avec les Métis après plus d’un siècle d’indifférence mutuelle. Encore une fois, ce processus est appuyé par l’institution universitaire. Le CRFM facilite la rencontre de membres des deux communautés dans une série de tables rondes qui ont lieu à travers la province entre 2005 et 2009. La première se déroule dans le cadre d’un colloque international « Résistances et convergences : Stratégies identitaires des francophones et des Métis de l’Ouest canadien », tenu à l’Institut français de l’Université de Regina. Des centaines d’individus participent aux tables rondes suivantes à Willow Bunch, Batoche et North Battleford. De ces dialogues ressort notamment une volonté de revisiter le récit mémoriel canadien-français, qui aurait minimisé le rôle historique des Métis dans l’Ouest canadien (Burr, 2015; Dorrington et Sarny, 2014).



Depuis, plusieurs chercheurs à La Cité universitaire francophone continuent de contester l'héritage du Canada français. En est un parfait exemple le colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO)¹⁴ axé sur « les privilèges et les marginalisations » dans la francophonie canadienne, qui a lieu à La Cité en mars 2022. Constatant que « les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) ont dû se mobiliser de façon concertée pour revendiquer leurs droits linguistiques » (La Cité universitaire francophone, 2022), le programme du colloque rappelle que leur « mobilisation autour d'une cause unique a parfois étouffé les voix des minorités au sein des CSFM qui revendiquent quant à elles leurs droits liés à leurs positions intersectionnelles » (La Cité universitaire francophone, 2022). Avec comme objectif de « favoriser le développement de CFSM anti-discriminatoires et inclusives à l'échelle du pays » (La Cité universitaire francophone, 2022), l'on y a systématiquement renforcé la notion que les francophones de la Saskatchewan, à l'instar des membres des autres CFSM, n'appartiennent « plus à une nation, mais à des communautés minoritaires, avec des appartenances multiples » (Melançon, 2021).

Certes, le séjour d'un an à l'Université Laval demeure au cœur du programme de baccalauréat en éducation française à l'Université de Regina. En se basant sur des entretiens avec un échantillon de cinq étudiants, Pilote et Joncas (2016) concluent que ce passage dans un environnement francophone consolide leur attachement à la langue française et leur sentiment de différenciation par rapport à la majorité anglo-saskatchewanaise¹⁵. Toutefois, ils ne ressentent pas nécessairement d'appartenance à une même « aire civilisationnelle » qui inclurait le Québec et les autres communautés francophones et acadiennes. Au contraire, Pilote et Joncas écrivent que leur étude exploratoire confirme « que les appartenances provinciales des francophones en situation minoritaire s'étaient substituées à l'identité canadienne-française [...] fondée sur l'idée d'une appartenance culturelle commune » (2016, p. 161). Par exemple, elles remarquent que « le nationalisme [...] et le mouvement indépendantiste ne sont pas compris ou acceptés par les participants » (p. 160), et ce, même après leur passage à l'Université Laval, illustrant ainsi « leur frontière externe avec les Québécois » (p. 159). Comme nous l'avons noté, l'institution universitaire fransaskoise, par la recherche et l'enseignement qui y sont généralement menés, ne cherche pas non plus à franchir cette « frontière externe ».



Conclusion

La composante francophone de l'Université de Regina ne peut répondre aux aspirations de tous. Étant donné son importante clientèle anglophone, une de ses fonctions principales a toujours été l'enseignement du français langue seconde. Le bassin d'étudiants prêts à venir à l'Université Regina pour poursuivre une formation universitaire en français est forcément limité. Ainsi, cette université ne peut offrir qu'un nombre limité de programmes professionnels, notamment en sciences de l'éducation. En ce sens, le contraste est frappant avec d'autres institutions de petite taille au Canada francophone. Avec moins de 1000 étudiants, l'Université Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), par exemple, se maintient en tant qu'université autonome. Même le Campus St-Jean, bien que partie intégrante de l'Université de l'Alberta, réussit à offrir une gamme plus importante de programmes. Une analyse comparative avec ces institutions servirait sûrement à mieux identifier d'éventuelles « occasions ratées » en ce qui a trait à la présence francophone à l'Université de Regina. Au-delà de l'(absence d')engagement éventuel de certains administrateurs, toutefois, rappelons que les communautés francophones en Nouvelle-Écosse et en Alberta sont, sinon beaucoup plus nombreuses, au moins plus concentrées géographiquement. Contrairement à la région d'Edmonton ou à la municipalité de Clare, la capitale saskatchewanaise n'a jamais été au cœur de la vie française dans la province. Devant faire concurrence avec l'Université Saint-Boniface à Winnipeg et le Campus Saint-Jean à Edmonton, Regina n'est peut-être pas un choix évident pour un individu vivant ailleurs en Saskatchewan qui désire poursuivre ses études postsecondaires en français dans les Prairies canadiennes.

Sur le plan identitaire, la francophonie à l'Université de Regina s'inscrit pleinement dans ce que Joseph-Yvon Thériault (2007) a appelé la « diversité cosmopolite ». Thériault est passablement critique de cette conception de la diversité. Il appelle plutôt à des « espaces culturels autonomes » (p. 160) qui, selon lui, pourraient encore résister à la culture mondialisée, presque exclusivement anglophone. Mais par la simple force de la démographie, une institution universitaire francophone en Saskatchewan ne peut être un « espace culturel autonome ». Certains, comme Thériault, y verraient sans doute matière à regret; d'autres y percevraient une occasion de dépasser, une fois pour toutes, le Canada français et toute la « fermeture » qui lui était associée. Ce n'est pas à nous de trancher ce débat philosophique. Nous nous limitons au constat que



l'institution universitaire en Fransaskoisie (surtout à Regina!) ne peut être fondamentalement autre chose que ce qu'elle est aujourd'hui. La réalité démographique de la province dicte forcément l'orientation de toute institution aspirant à y offrir une formation universitaire complète en français. Pour reprendre l'ancienne devise de *L'Eau vive*, il faut donc bien *faire ce que l'on peut avec ce que l'on a*.

Remerciements

Cet article a été rédigé grâce à du financement du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes. Nous aimerions également remercier les évaluateurs anonymes et le comité éditorial de leurs commentaires constructifs tout au long du processus de publication.

Notes

¹ Cela équivaut à moins de 17 000 individus, éparpillés sur le territoire.

² Nous avons aussi dépouillé les archives du professeur d'histoire André Lalonde, qui avait occupé des postes de direction au sein de ces institutions.

³ Il s'agit de la « deuxième résistance » métisse menée par Louis Riel, se terminant avec la bataille de Batoche.

⁴ L'Université de Regina sera officiellement fondée en 1974. Le campus de Saskatoon de l'Université de la Saskatchewan n'aura jamais de mandat particulier envers la francophonie. Sous l'égide de Jean-Guy Quenneville, une Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises est créée dans les années 1980, mais faute de financement, elle disparaît au cours de la décennie suivante (Dubois & Poplyansky, 2019).

⁵ En 1986, le Collège Mathieu commence aussi à offrir une formation collégiale (voir Lundlie [1999] pour en savoir plus sur l'histoire du collège).

⁶ En 1980, le père André Mercure décide de contester une contravention routière écrite uniquement en anglais. La cause se rend jusqu'en Cour suprême, qui conclut, en février 1988, que même si l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest est toujours valide, il peut être abrogé unilatéralement par l'Assemblée législative de la Saskatchewan, ce qui est fait en avril 1988.



⁷ Par *Fransaskois*, nous désignons ceux qui fréquentent les écoles du Conseil des écoles fransaskoises ou, avant 1995, des écoles désignées « type A » (voir la Société historique de la Saskatchewan, 2010).

⁸ What is being proposed by the university (*sic*) is not that different that what's already there. What's the use of putting a whole pile of effort into something that is not going to reflect our needs – if it's just teaching second language French and teaching people to speak Japanese.

⁹ En 1989, la Commission des écoles fransaskoises est devenue l'Association provinciale des parents fransaskois, qui existe encore aujourd'hui sous le nom de l'Association des parents fransaskois.

¹⁰ As is always the case the [number of francophones in Saskatchewan is] so small, their only choice is to take what they're offered or get nothing.

¹¹ Le baccalauréat en études francophones et interculturelles remplace alors le baccalauréat en français. Depuis 2021, La Cité universitaire francophone offre aussi une mineure bilingue en études africaines.

¹² The fransaskois would delight in appealing to a law in Saskatchewan which would allow as much as Bill 101 granted to the anglophones.

¹³ Témoigne de cette volonté d'inclusion la controverse entourant les jeux fransaskois de 2005, auxquels l'Association jeunesse fransaskoise décide d'inviter des étudiants des écoles d'immersion. La Division scolaire francophone se retire ensuite des jeux, ce qui lui vaut de nombreuses critiques (Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise, 2008).

¹⁴ Organisé depuis 1981, le colloque (semi-)annuel du CEFCO a lieu à tour de rôle dans les différentes institutions universitaires francophones de l'Ouest canadien. Les membres du corps professoral de l'institution hôte forment le noyau du comité organisateur.

¹⁵ Les auteures reconnaissent le biais inhérent à l'étude du fait que leurs informateurs se définissaient déjà comme francophones avant leur séjour à Québec.



Références

- Anderson, Benedict. (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*. Routledge.
- Association des consultants en organisation, recherche et développement. (1990). *Étude sur les services d'enseignement post-secondaire en français en Saskatchewan*.
- Association canadienne-française de l'Alberta et Jo-Anne Nolette v. (2020). *Her Majesty the Queen and the governors of the university of Alberta*. [Déclaration de réclamation]. https://sauvonssaintjean.ca/wp-content/uploads/2020/10/20200817_ACFA-et-al-v-AB-et-al-Statement-of-Claim_Depose.pdf
- Association culturelle franco-canadienne, Conseil culturel fransaskois, Commission des écoles, et Collège Mathieu. (1989). *Projet. Collège universitaire fransaskois présenté au Secrétariat d'État*. Archives de l'Université de Regina, Fonds André Lalonde, 2005-26.
- Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. (2024). *Collèges et universités de la francophonie canadienne. Découvrez-les tour à tour!* <https://acufc.ca/formations/>
- Behiels, M. (2004). *Canada's francophone minority communities. Constitutional renewal and the winning of school governance*. McGill-Queen's University Press.
- Bock, M., et Dorais, F.-O. (2016). Quelle université pour quelle société? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960. *Revue du Nouvel-Ontario*, (41), 121–195. <https://doi.org/10.7202/1038960ar>
- Brault, P. (1984, 25 avril). Une nouvelle vocation... *L'Eau vive*, 4.
- Burr, W. (2015, 29 octobre). *Le legs des Tables rondes des francophones et des Métis*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/746834/tables-rondes-francophone-metis-10-ans-bilan>



- Cayouette, J. (2022, 27 octobre). *Les universités de langue française de l'Ontario veulent leur propre réseau*. Affaires universitaires. https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/les-universites-de-langue-francaise-de-lontario-veulent-leur-propre-reseau/?_ga=2.252118921.1264368901.1674835218-1889082346.1674835218
- Charbonneau, F. (2017, 30 août). *Université franco-ontarienne. Faites-moi pleurer*. Le Droit. <https://www.ledroit.com/2017/08/30/luniversite-franco-ontarienne-faites-moi-pleurer-585e852beb437bab9d772b2a05f568fe>
- Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise. (2008). *De la minorité à la citoyenneté. Rapport final*. Assemblée communautaire fransaskoise.
- Conseil permanent de l'Institut de formation linguistique. (1995). *Procès-verbal de la réunion du 22 mars 1995*. Archives de l'Université de Regina, fonds André Lalonde, 2005-26.
- Denis, W. B. (1994). L'État et les minorités : de la domination à l'autonomie. *Sociologie et sociétés*, 26(1), 133-153. <https://doi.org/10.7202/001178ar>
- Dorrington, P., et Sarny, D. (2014). L'expérience du dialogue : la table ronde itinérante des francophones et des Métis de l'Ouest canadien. Dans A. Boerger, P. Dubé, et P. Mulatris (Éds), *Transferts des savoirs, savoirs des pratiques : production et mobilisation des savoirs pour une communauté inclusive* (pp. 173-194). Presses de l'Université Laval.
- Dubé, A. (1994, 25 novembre). C'est l'temps de... *L'Eau vive*, 4.
- Dubois, J. (2014). Le projet politique fransaskois : cent ans d'existence. *Canadian Ethnic Studies*, 46(2), 99-112. [10.1353/ces.2014.0028](https://doi.org/10.1353/ces.2014.0028)
- Dubois, J., et Poplyansky, M. (2019). L'état des connaissances sur la Fransaskoisie : une analyse de la recherche produite entre 1960 et 2018. *Francophonies d'Amérique*, (48), 11-36. <https://doi.org/10.7202/1066871ar>



- Dupuis, S. (2021). Établissements bilingues et gouvernance francophone : espoirs et dérouté du projet universitaire des Franco-Ontariens (1945-2008). *Enjeux et société*, 8(2), 47–77. <https://doi.org/10.7202/1078489ar>
- Eisler, D. (1989, 21 janvier). Language Institute. *Regina Leader Post*, A4.
- Gaudet, S. (2023). *Plan stratégique de La Cité* [non publié].
- Institut de formation linguistique. (1992). *Baccalauréat en études franco-canadiennes : caractéristiques du programme proposé*. Archives de l'Université de Regina, Fonds André Lalonde, 2005-26.
- Institut de formation linguistique. Le fédéral approuve le financement. (1989, 2 mars). *L'Eau vive*, 5.
- La Cité universitaire francophone. (2022). *Privilèges et marginalisations dans la francophonie*. <https://lacite.uregina.ca/fr/node/240>
- La Cité universitaire francophone. (s. d.-a). *Professeur.es*. <https://lacite.uregina.ca/fr/equipe/profs>
- La Cité universitaire francophone. (s. d.-b). *Cheminement intégré PÉFI – Droit*. <https://lacite.uregina.ca/fr/law>
- Lafrenière, S., et Dorrington, P. (2010-2011). Inclusion, identité et vitalité : repenser la participation à la francophonie canadienne. *Revue du Nouvel-Ontario*, (35-36), 7-12. <https://doi.org/10.7202/1005963ar>
- Lord, F.-R. (2021). Université de l'Ontario français. Lorsqu'une vague médiatique soulève un enjeu de société. *Enjeux et société*, 8(2), 78–104. <https://doi.org/10.7202/1078490ar>
- Lundlie, L. (1999). *Une pépinière de chefs : l'histoire du Collège Mathieu, 1918-1998*. Société historique de la Saskatchewan.
- Melançon, J. (2021, 27 novembre). *La poésie d'une francophonie en transition*. Francopresse. <https://francopresse.ca/2021/11/27/la-poesie-dune-francophonie-en-transition/>



Nouvelle vocation pour le Collège Mathieu. (1984, 25 avril). *L'Eau vive*, 1-3.

O'Connor, K. (1989, 7 janvier). Planned language institute deadlocked over policy. *Regina Leader Post*, A5.

Pilote, A., et Joncas, J.-A. (2016). La construction identitaire linguistique et culturelle durant un programme universitaire d'éducation en français en milieu minoritaire : le cas de cinq étudiants fransaskois. *Minorités linguistiques et société*, (7), 142–169.
<https://doi.org/10.7202/1036420ar>

Pinsonneault, R. (1979). *Transcription du discours de Roland Pinsonneault*. Archives de l'Université de Régina, fonds du recteur. Dossier : Bilingual Centre, 1979-1982.

Poplyansky, M., et Yoh, A. (2018). *Contre toute attente. Histoire de la présence francophone à l'Université de Regina*. Les Éditions de la Francophonie.

Poplyansky, M., et Etommy, F. (2021). *L'Eau vive* comme vitrine sur « les longues années 1970 ». *Port Acadie*, (34-35), 145-172.

Radio-Canada. (2013, 10 février). *L'Université de Regina abolit le baccalauréat en études francophones*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/599682/abolition-baccalaureat-etudes-francophones-regina>

Roussel-Beaulieu, F. (2005). De franco-canadiens à fransaskois. *Revue historique*, 16(2).
<http://musee.histoiresk.ca/de-franco-canadien-a-fransaskois-l-146-emergence-d-146-une-nouvelle-identite-francophone-n207-t1114.html>

Société historique de la Saskatchewan. (2010). *Les écoles désignées*.
<http://www.journeesdupatrimoine.ca/opFichier/les-ecoles-designees-gqs57oBnAfcJ-11134.pdf>

Thériault, J.-Y. (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*. Les éditions Prise de parole.



Wilhelm, B. (1977). *Position paper presented to the advisory committee of the bilingual program on canadian unity* [Dossier: Advisory committee to the bilingual program, Minutes and Agendas, 1977-1978]. Archives de l'Université de Regina, Fonds du Centre d'études bilingues, 2014-22.

Wilhelm, B. (1976). *Zénon Park : un village en Saskatchewan*. Centre d'études bilingues.